



## Continuité pédagogique

publié le 23/03/2020

---

### Descriptif :

Madame, Monsieur,

Les équipes pédagogiques et moi-même avons constaté une forte mobilisation de nombreux élèves et parents pour maintenir une dynamique et un rythme de travail favorables aux apprentissages. Nous vous en remercions vivement. En tant que parent d'élèves, vous avez sans doute été contacté par un enseignant ou par la CPE. Ils s'efforcent tous de maintenir du lien avec vos enfants afin de les accompagner dans la poursuite de leur travail.

Nous sommes tout à fait conscients des difficultés d'origines variées qu'élèves et parents peuvent rencontrer. Il est important de rassurer les élèves les plus inquiets : les enseignants s'efforcent de proposer aux élèves les outils les plus adaptés aux besoins de leur discipline, mais ils tiennent compte des difficultés et contraintes signalées, s'adaptent et font preuve de compréhension dès lors qu'ils constatent la bonne volonté de l'élève. Sauf mauvaise volonté manifeste, aucun élève ne sera pénalisé pour son retard dans le rendu des différents travaux, voire pour l'absence de rendu de certains travaux.

Le Principal

---

Madame, Monsieur,

Les équipes pédagogiques et moi-même avons constaté une forte mobilisation de nombreux élèves et parents pour maintenir une dynamique et un rythme de travail favorables aux apprentissages. Nous vous en remercions vivement. En tant que parent d'élèves, vous avez sans doute été contacté par un enseignant ou par la CPE. Ils s'efforcent tous de maintenir du lien avec vos enfants afin de les accompagner dans la poursuite de leur travail.

Nous sommes tout à fait conscients des difficultés d'origines variées qu'élèves et parents peuvent rencontrer. Il est important de rassurer les élèves les plus inquiets : les enseignants s'efforcent de proposer aux élèves les outils les plus adaptés aux besoins de leur discipline, mais ils tiennent compte des difficultés et contraintes signalées, s'adaptent et font preuve de compréhension dès lors qu'ils constatent la bonne volonté de l'élève. Sauf mauvaise volonté manifeste, aucun élève ne sera pénalisé pour son retard dans le rendu des différents travaux, voire pour l'absence de rendu de certains travaux.

Le Principal